



Sommaire



Informations communales et
intercommunales



Urbanisme et travaux



Petite enfance
et jeunesse



Environnement

Mairie

30 avenue de la Mairie
31810 Vernet
05.61.08.50.47
www.mairie-le-vernet-31.fr

Accueil au public

Lundi : 9h – 12h / 15h-18h30
Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h-12h / 15h -17h30
Mercredi : 9h-12h

Bulletin d'informations municipales

EDITO



Madame, Monsieur, Chers Vernétois,

La vie municipale est particulièrement rythmée et implique la gestion d'imprévus de toutes sortes.
« L'imprévu n'est pas l'impossible, c'est une carte qui est toujours dans le jeu ».

L'été s'est désormais installé et le rythme municipal ne souffrira pas de parenthèses tant les projets portés par notre ville sont nombreux et attendus comme, par exemple, la finalisation des travaux de notre périscolaire (ALAE maternelle).

Selon le dernier baromètre de la confiance politique, les maires sont les élus qui recueillent la plus grande satisfaction des Français. Il peut s'avérer, en effet, très utile d'accorder aux élus locaux la place qui permet la construction de solutions dans un climat apaisé. **Être élu local c'est « être au service de ses habitants ».** C'est embrasser au quotidien de nombreux sujets tous importants, certains d'entre eux nécessitent néanmoins une patience et une persévérance supplémentaires.

La concertation n'est jamais une perte de temps.

Il me faut aussi souligner la formidable mobilisation des élus et services municipaux ainsi que le professionnalisme et la réactivité de nos différents syndicats.

L'été sera également synonyme de convivialité et de moments partagés entre amis ou en famille.

Je vous souhaite d'agréables moments et de très bonnes fêtes du Vernet.

Bien à vous.

Votre maire,
Serge DEMANGE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le conseil municipal a adopté le compte administratif pour l'exercice 2022 lors de sa séance du 15 avril 2024

LES RÉSULTATS EN QUELQUES CHIFFRES :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	2 783 229,52 €	3 071 816,25 €
	Section d'investissement	720 317,12 €	457 885,20 €

		DEPENSES	RECETTES
REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	Section de fonctionnement		2 325 427,99 €
	Section d'investissement		139 173,81 €

		DEPENSES	RECETTES
RESTE A REALISER ET A REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	1 076 856,80 €	357 817,20 €

		DEPENSES	RECETTES
RESULTATS CUMULES 2023	Section de fonctionnement	2 783 229,52 €	5 397 244,24 €
	Section d'investissement	1 797 173,92 €	954 876,21 €
	RESULTATS 2023		+ 1 771 717,01 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES EN 2023

- Lancement des travaux de l'ALAE
- Acquisition de divers matériels pour les services techniques et la cantine
- Divers travaux de voirie, de pluvial et d'éclairage public
- Réhabilitation de l'ancien presbytère pour créer la Maison de Proximité Départementale

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif de 2024 a été voté par le conseil municipal, le 15 avril 2024 pour 6 509 056,92 €, soit 4 372 942,01 € en fonctionnement et 2 136 114,91 € en investissement. Les différentes évolutions du budget sont présentées ci-après par grande famille de dépenses, aussi appelées chapitres afin de vous permettre de lire plus facilement et de mieux comprendre le budget de la commune :

FONCTIONNEMENT

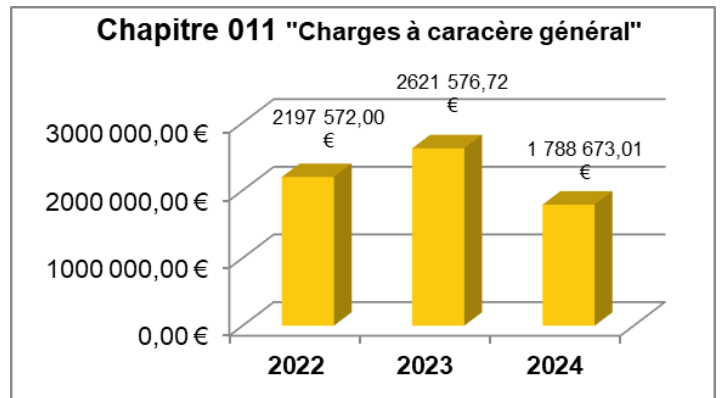
La section de fonctionnement au sein du budget communal correspond aux dépenses courantes de la collectivité.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 « charges à caractère général » :

Ce chapitre correspond aux dépenses de gestion courante de la collectivité notamment l'énergie, les petites fournitures ou les différents frais d'honoraires. Ce chapitre connaît, pour l'année 2024, un rééquilibrage car la commune a une meilleure visibilité concernant les prix des fluides (eau, gaz, électricité...).

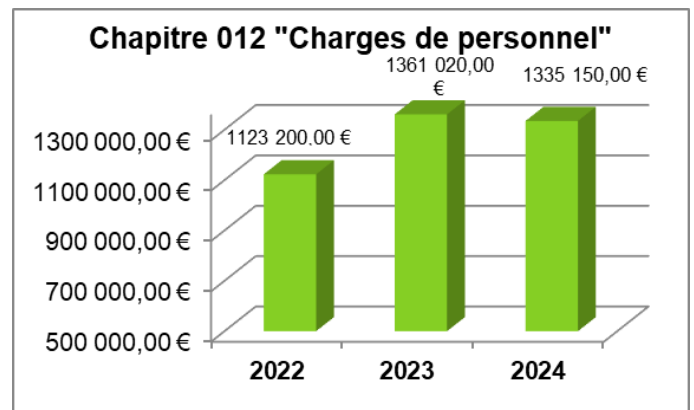
Evolution du chapitre 011 sur les 3 derniers budgets :



Chapitre 012 « charges de personnel, frais assimilés » :

Comme son nom l'indique, ce chapitre rassemble les frais liés au personnel communal notamment les salaires et les charges patronales. Pour l'année 2024, ce chapitre reste relativement stable, la petite fluctuation n'étant due qu'à l'anticipation de mouvements au sein des effectifs de la mairie.

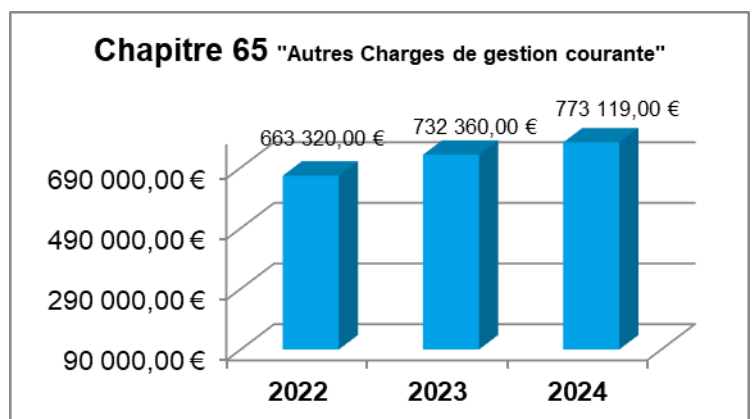
Evolution du chapitre 012 sur les 3 derniers budgets :



Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » :

Ce chapitre correspond aux charges non comprises dans les chapitres précédents, notamment l'achat de logiciels, la formation des agents communaux ou encore les subventions versées par la collectivité. Ce chapitre connaît une augmentation cette année notamment liée à l'augmentation des subventions aux associations et à la modernisation du parc de logiciel de la mairie.

Evolution du chapitre 65 sur les 3 derniers budgets :

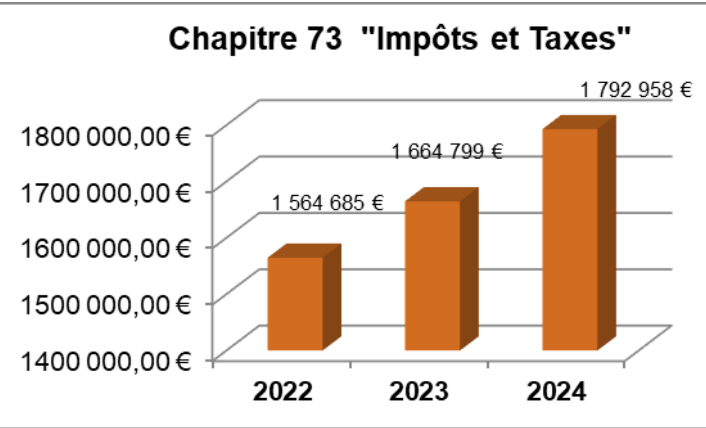


Recettes de fonctionnement :

Chapitre 73 « Impôts et taxes » :

Ce chapitre correspond comme son nom l'indique aux recettes de la collectivité liées aux impôts et taxes. Chaque année ce montant augmente notamment suite à l'augmentation des bases fixées par l'Etat.

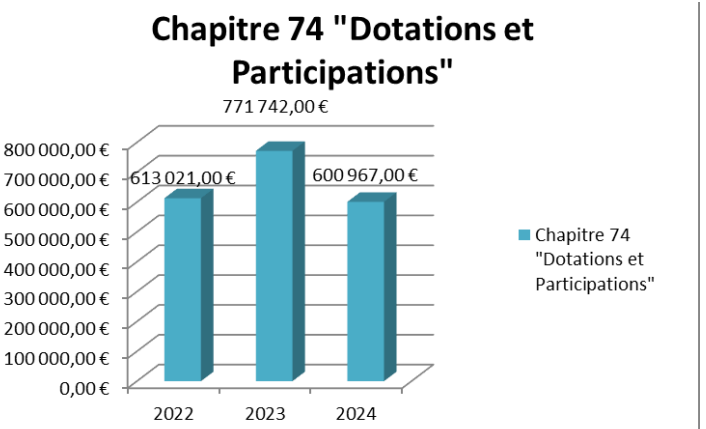
Evolution du chapitre 73 sur les 3 derniers budgets :



Chapitre 74 « Dotations et participations » :

Ce chapitre correspond aux dotations versées par d'autres institutions publiques notamment l'Etat ou la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, mais aussi aux subventions obtenues. Ce chapitre est très fluctuant d'une année à l'autre notamment à cause des subventions qui sont liées aux projets d'investissements prévus sur l'année.

Evolution du chapitre 74 sur les 3 derniers budgets :



IMPOTS 2024

MPOTS	TAUX 2023	TAUX 2024	PRODUIT
FONCIER BATI	49,87 %	50,87 %	1 568 831 €
FONCIER NON BATI	192,74 %	196.60 %	52 492 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	15,29 %	15.60 %	15 335 €

Les impôts ont connu une augmentation de 2 % cette année afin de compenser partiellement l'inflation de 4,9 % en 2023. Ceci permet à la commune d'investir et de maintenir les services à la population tout en gardant un budget sain.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2024:

- Acquisitions de divers matériels et mobiliers pour les Services Techniques, la Cantine, les Ecoles et la Mairie
- Travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et du gymnase
- Finalisation des travaux de création d'un bâtiment dédié à l'ALAE
- Lancement d'études énergétiques sur les bâtiments scolaires afin d'améliorer le confort d'usage
- Divers Travaux de Pluvial, d'Eclairage public et de Voirie dont le réaménagement complet de l'avenue de Lagardelle



MAISON DEPARTEMENTALE DE PROXIMITE

La suppression des services publics au cœur des communes est une réalité à laquelle se trouvent de plus en plus confrontés les habitants de nos cantons.

La Maison Départementale de Proximité du Vernet a ouvert ses portes le 6 mars 2024.

Dans ces lieux, les habitants trouveront non seulement toutes les informations relatives au service public et à leurs droits en tant qu'utilisateur, mais aussi un accompagnement concret pour l'instruction et le traitement de leurs dossiers.

Afin d'assurer l'égalité de traitement à celles et ceux qui ne maîtrisent pas l'outil informatique ou n'en sont pas équipés, une aide numérique y est proposée gratuitement.

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi, jeudi, vendredi :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Lieu : ancien presbytère



DEMENAGEMENT/CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à effectuer un suivi de votre courrier par les services de La Poste même si vous déménagez dans la même ville ; cela vous laissera le temps de prévenir toutes les structures dont vous avez besoin.

ATTENTION ! Le service France Connect facilite certaines démarches (Impôts, AMELI, retraite) MAIS il ne concerne pas toutes les administrations notamment votre changement d'adresse sur les listes électorales. Vous pourrez trouver plus d'informations sur : <https://service-public.fr>



PLAN CANICULE

Les personnes âgées isolées ou les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire, en mairie, sur le registre des personnes vulnérables. En cas de Plan Canicule déclenché par la Préfecture, le Centre Communal d'Action Sociale les contactera par téléphone.

Pour vous inscrire, vous pouvez remplir un formulaire en mairie ou au CCAS. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS par mail : ccas@mairieduvernet.fr ou bien appeler au 05 61 08 50 47.



CULTURE & PATRIMOINE

Le vendredi 24 mai 2024, Monsieur Serge BAURENS, Président de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais, accompagné de Madame Céline GABRIEL, vice-présidente en charge du tourisme, ont inauguré l'exposition de « La photo d'hier » de 1919, place de la Bascule en présence de Monsieur Serge DEMANGE, Maire et des élus.

Ce projet est à l'initiative de la commission Culture de notre commune ; 8 autres communes du territoire ont adhéré à cet événement : Auterive, CAUJAC, Cintegabelle, Grépiac, Lagardelle-sur-Lèze, Mauressac et Venerque.

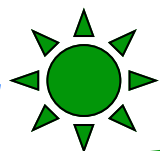
L'objet de ce projet est de valoriser l'histoire du Bassin Auterivain. Un voyage dans le temps à travers notre mémoire collective pour faire connaître nos villages sous un nouvel angle.

Ce socle, avec « La photo d'hier » a été offert par la CCBA et se situe, Place de la Bascule.





DES NOUVELLES DU CCAS



NATURE

- L'année a débuté de façon festive pour nos Séniors. Conviés par la municipalité et le CCAS, plus de 200 « Aînés » se sont retrouvés au Cabaret « Le robinson » les 8 et 10 janvier 2024. Bon repas, ambiance toujours aussi chaleureuse et spectacle de qualité étaient au programme.
- En avril, l'association A.G.I.R. a animé un atelier « Fraudes et Arnaques » lors de 2 sessions (les 5 et 10 avril 2024).



- Durant le premier trimestre, les « jeudis récréatifs » se sont déroulés dans la bonne humeur. Ces activités se sont terminées fin avril et, dès la rentrée, c'est l'association RIRREESS qui prendra la suite.
- Le 11 juin 2024, s'est déroulée une sortie au Pas de la Case. Ce fut une journée très appréciée de nos Séniors qui ont bravé le froid et le brouillard.



- Enfin, nos plus jeunes ne sont pas oubliés :
 - Une réflexion sur les problématiques de notre temps (harcèlement, addictions) s'est amorcée pour les jeunes du collège en partenariat avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole).
 - Et pour nos scolaires, des tickets de manège ont été offerts afin que les enfants de nos écoles participent à la fête foraine du village.

Cette année, la commune du Vernet s'associe avec la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège pour mettre en place des projets éducatifs et festifs.

Dès la rentrée scolaire, l'école élémentaire participera à un projet éducatif autour de la plantation d'arbres et arbustes le long de l'Ariège. Les 10 classes iront au mois de janvier sur le terrain pour mettre en terre des arbres d'essences locales afin de revégétaliser les berges et d'augmenter leur stabilité. Certaines participeront également à des animations en classe.

Le samedi 21 septembre, la commune s'engage avec la RNR pour le World Clean Up Day, **initiative mondiale** qui mobilise les citoyens sur *les berges de l'Ariège (camping-terrain de foot)* afin de ramasser les déchets abandonnés polluant notre environnement. Tous les citoyens motivés sont invités à nous rejoindre pour participer à un chantier de ramassage **sur la matinée**.



Autre temps fort pour notre commune, lors de la Fête des ConfluenceS sur le thème du changement climatique, le 29 septembre (*Esplanade de la fête*). Au programme de la journée, des animations, des balades nature, un marché de producteurs locaux, des animations pour les tout-petits, des conférences, des expositions, des stands de restauration, des spectacles...

Téléchargez l'application

Mairie du
VERNET

DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR

App Store Google play

L'application de votre quotidien !

- 📶 Suivez en temps réel l'actualité du Vernet
- 🔔 Recevez des notifications instantanées (actus, événements, enfance...)
- 📷 Transmettez facilement un signalement avec photo (voirie, propreté, animaux...)

Neocity

N'oubliez pas de faire les mises à jour !!!



NUMEROTATION DES VOIES

Le texte de la loi 3DS pour Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) a été voté en janvier 2022. Il a pour conséquence aux communes de devoir, désormais, nommer et numéroter toutes les voies et lieux-dits dès que ces voies sont ouvertes à la circulation. L'objectif final est de donner une adresse précise et unique afin que tout intervenant public ou privé (secours, livreurs, installateurs ...) puisse arriver sur les lieux le plus rapidement possible.

Ce travail de remise à plat du bon adressage que chaque commune devra effectuer viendra enrichir la base de données nationales des adresses que recensent les services de La Poste.



Au final, chacun des administrés bénéficiera d'une nouvelle adresse et aura la charge d'en informer les divers organismes publics et privés (CAF, carte grise, banque, assurances, ...) afin d'atteindre à une mise à jour nationale.



Nouveau sur le Vernet

Les vitrines du Vernet, c'est une association - réseau d'affaires pour les commerçants, artisans et entrepreneurs du Vernet.

L'association organise son premier événement et met à l'honneur ses commerçants.

Retrouvons-nous le samedi 05 octobre de 9h à 18h.

Coordonnées : 07 67 80 74

03 / lesvitrinesduvernet31810@gmail.com



TRAVAUX

Avant d'engager des travaux, la période qui précède est celle des études.

Depuis l'automne dernier, des réflexions sont en cours entre les concessionnaires concernés et le Syndicat SAGe en charge de la compétence voirie.

L'objectif que poursuit notre commune est de favoriser au maximum les déplacements doux (piétons—vélos).

Pour cela, des études sont menées :

- ◆ Rue Canteloup (section N° 102 0 285) afin de réaliser un trottoir sur cette partie manquante mais aussi d'enfourer les réseaux aériens avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne pour ce qui relève de l'éclairage et avec Orange pour l'ensemble des réseaux téléphoniques et fibre optique.
- ◆ En ce qui concerne la rue de l'Ail, depuis la rue de l'Eglise jusqu'à l'Impasse Léonce Poitevin, une étude est aussi en cours pour déterminer de quel côté construire un trottoir sachant, par ailleurs, que le réseau assainissement doit être rénové sur une cinquantaine de mètres au début de la rue.
- ◆ Concernant l'Avenue de la Gare, les déplacements pour les piétons sont difficiles compte-tenu de la présence des platanes d'une part et du revêtement qui se dégrade d'autre part, sans compter la présence d'obstacles appartenant à Enedis qu'il serait souhaitable de déplacer : autant d'études à concevoir avant travaux.

Ainsi la commune suit avec attention tous ces projets en espérant que pour cette fin d'année, le maximum d'entre eux soient réalisés.

Les riverains directement concernés par chacun de ces chantiers seront informés de la nature du projet et de sa durée.

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne en charge de l'entretien de l'éclairage public de la commune procède actuellement au remplacement des sources énergivores par des leds plus économes.

Ce programme de travaux devrait au minimum garantir, selon les études, une économie financière annuelle de l'ordre de 23 000€.



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Le dispositif Opération Tranquillité Vacances est gratuit et fonctionne tout au long de l'année durant vos vacances ou tout autre absence prolongée.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir un formulaire d'inscription sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> en précisant votre demande, puis de le déposer auprès de la Gendarmerie d'Auterive.



MANIFESTATIONS A VENIR ...

Fête locale les 26-27-28-29 juillet, Esplanade de la fête

Les Guinguettes du Vernet les 6 et 20 août de 18h à 23h en bord d'Ariège

Forum des Associations, Dimanche 1er septembre, de 10h à 13h, Esplanade de la Fête

Exposition « Claude Nougaro » du 5 au 8 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h30, Salle des fêtes

Concert à la mémoire de Claude Nougaro, samedi 7 septembre à la salle des fêtes

Don du Sang, le vendredi 13 septembre de 15h à 19h, à la salle des fêtes

Exposition Peintres & Sculpteurs amateurs, du 16 au 22 septembre, au Complexe de l'Oratoire

● **World Clean Up Day, Journée mondiale de nettoyage**, le samedi 21 septembre, en matinée, aux abords de l'Ariège, camping/terrain de foot

● « **Unis vers le jeu** », samedi 28 septembre, au gymnase

● **Fête de la Nature**, 11ème Fête des Confluences, Expositions et conférences, dimanche 29 septembre, Salle des fêtes et Esplanade de la fête

Bourse aux vêtements le dimanche 6 octobre au Gymnase

« **Foire des Artisans & Commerçants du Vernet** » le samedi 5 octobre, centre ville

« **Octobre Rose** » le dimanche 13 octobre, Esplanade de la fête

Bourse aux jouets le 10 novembre au Complexe de l'Oratoire

Soirée Dansante avec repas le samedi 23 novembre au gymnase

Marché de Noël le 8 décembre sur l'esplanade de la fête et gymnase



Vivre Ensemble au Vernet



RAPPEL DES HORAIRES :

Du lundi au vendredi sauf jours fériés :

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches : de 10h à 12h et de 16h à 18h

Jours fériés : de 10h à 12h uniquement

Conception : Mairie du Vernet

Directeur de publication : Serge DEMANGE, Maire

Commission communication : Viviane IMBERT, Marjorie BAROTTE,

Ludovik BAUTISTA, Joël DEMEILLERS,

Marie MONTEJO ROUGANIOU, Hezdine SOUADKI

Impression: Imprimerie CAZAUX

Crédits photos : Martine DA COSTA, Joël DEMEILLERS

facebook.com/LeVernet

Le site : www.mairielevernet31.fr - contact@mairieduvernet.fr